

**AGRICULTURE ET ALIMENTATION****1. OBJECTIFS SOCIO ECONOMIQUES**

Les objectifs essentiels du secteur de l'agriculture et de la pêche concernent l'augmentation et la stabilisation de l'offre agricole à des niveaux acceptables, en particulier pour les céréales, le lait, la pomme de terre et les viandes, à travers l'intensification et l'adaptation des systèmes de production. De même que le secteur vise la diversification de la production; la contribution aux exportations hors hydrocarbures; la maîtrise du commerce international et la gestion des stocks stratégiques; la disponibilité dans le temps et dans l'espace de biens alimentaires essentiels; l'accès des populations les plus défavorisées aux biens alimentaires de base; l'adaptation progressive et la mise en cohérence des systèmes agricoles, agro-alimentaires et des modèles de consommation; le développement rural et la promotion de l'emploi. En outre, il est envisagé d'assurer le développement durable et la protection du milieu en particulier pour les régions montagneuses, stépiques et sahariennes; la mise en valeur des terres par l'irrigation; l'incitation au profit des programmes et activités qui revêtent un caractère stratégique; la régulation économique et la régulation professionnelle; la protection de l'agriculture et la remise à niveau de l'économie agricole et enfin le développement de la pêche et de l'aquaculture.

**2. OBJECTIFS SCIENTIFIQUES**

Les objectifs scientifiques et de recherche dans le domaine de l'agriculture portent sur: la connaissance, la préservation et la valorisation des ressources naturelles (sols, eau) et du matériel génétique végétal et animal; l'amélioration de la productivité des systèmes de productions; le développement des technologies adaptées visant l'intensification des systèmes de production et des filières agro-alimentaires; l'amélioration génétique et la protection phyto et zoo-sanitaire; le développement de la production de facteurs de production; le développement des filières agro-alimentaires; la maîtrise de la sécheresse à travers la rationalisation des pratiques d'irrigation et la voie génétique pour l'adaptation des espèces végétales aux conditions de la sécheresse; la maîtrise de l'irrigation et de la salinité; la connaissance des conditions socio-économiques et leur prise en compte dans l'élaboration des politiques agricoles; le développement des zones arides et semi-arides et des zones de montagnes; le développement des ressources forestières; la connaissance, la préservation et la valorisation des ressources halieutiques et aquacoles et la maîtrise des pollutions; l'identification des techniques et des stratégies de lutte contre la désertification et l'érosion.

**3. PROGRAMMES DE RECHERCHE**

Les programmes nationaux de recherche élaborés et adoptés lors des Assises de la Recherche tenues en Juin 1995, qui concernent l'agriculture et l'agro-alimentaire au sens large sont essentiellement les programmes:

Agriculture et Alimentation, Ressources en eau, Aménagement du territoire, Technologies avancées, Santé, Environnement et Biotechnologies.

En ce qui concerne le cas particulier des deux Programmes Nationaux "Agriculture et Alimentation" et "Ressources en eau", les travaux qui ont conduit à leur finalisation ont permis d'une part de procéder à un assainissement des thèmes de recherche et d'éliminer ceux dont l'opportunité n'est plus vérifiée et d'autre part, d'inclure de nouveaux axes et thèmes correspondant à des préoccupations nouvelles. En conséquence, l'ensemble des axes et thèmes des deux PNR ci-dessus évoqués sont à retenir dans le cadre du Quinquennal.

Ces programmes doivent être par ailleurs complétés par des axes et des thèmes à formaliser afin que la Recherche Agronomique épouse de manière encore plus conséquente l'ensemble des objectifs adoptés lors de la Conférence Nationale sur l'Agriculture et l'Alimentation de Juin 1996 et qui sont appelés à être précisés dans le cadre des travaux d'élaboration de la Loi d'Orientation sur le Développement agricole annoncée lors de cette même Conférence.

Ces préoccupations concernent par exemple le secteur très important de la pêche, le machinisme agricole, l'agro-Industrie.

Enfin, devront être pris en charge également les axes et thèmes des autres PNR précités, ainsi que ceux des Programmes nationaux en cours d'élaboration tels que "Economie" et "population et société".

**4. MESURES ORGANISATIONNELLES ET INSTITUTIONNELLES**

Il y a lieu de procéder à l'application effective du statut du chercheur aux personnels scientifiques concernés du secteur de l'agriculture; la promulgation du texte réglementaire relatif à l'Etablissement Public à caractère Scientifique et Technologique (EPST), qui permettrait: la mise en place d'entités de recherche (unités, laboratoires) par zone agro-écologique dans le cadre de la régionalisation de la recherche agronomique; la densification du réseau de recherche avec la création de stations et fermes expérimentales; l'élaboration d'un texte relatif à la création et au fonctionnement des unités, laboratoires et équipes associées; le développement du partenariat avec les opérateurs économiques.

**5. DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES**

Le potentiel scientifique nécessaire à cette prise en charge, est estimé à 555 chercheurs à plein-temps et 1385 chercheurs à temps partiel à l'horizon 2002, soit au total un effectif de 1940 chercheurs. Cet objectif devant permettre à notre pays de combler le retard accusé par rapport aux pays voisins.